



D15_6442 B

PARIS, le 5 mai 2015

FLASH-INFO

Un problème de technique vient perturber l'utilisation des enregistreurs de vol de première génération tels que les Volkslogger, Cambridge 302, Zander GP940/941.

Ceux-ci sont équipés d'un module de GPS qui, lorsque la batterie interne est déchargée, se réinitialise sur une date aberrante. Les fichiers de vol ainsi enregistrés présentent une date erronée, ce qui les invalide en tant que preuve sportive.

Ce problème n'est pas nouveau, mais il est de plus en plus rencontré du fait du vieillissement des batteries internes sur ces enregistreurs pouvant avoir plus de 15 ans.

Si votre enregistreur de première génération ne présente pas le problème, nous vous encourageons à le mettre sous tension régulièrement afin de maintenir la tension de la batterie interne. Cela reculera l'occurrence du problème.

Si votre enregistreur est touché, vous devez contacter le SAV du constructeur afin qu'il remplace le module GPS. A défaut, les fichiers de vol générés ne seront pas recevables pour valider des performances. Cette réparation revient entre 150 et 400€ en fonction des enregistreurs.

Afin de limiter l'impact sur la saison qui débute, la FFV acceptera à titre transitoire en 2015 -uniquement pour certaines activités- les enregistrements présentant une date aberrante. Les différents cas de figures sont présentés dans le tableau suivant :

Activité	Statut d'un fichier issu d'un enregistreur de vol homologué IGC présentant une date aberrante	Commentaires
Epreuve de Badge FAI Argent ou Or	Recevable si le commissaire sportif certifie la date de la déclaration et du vol/ Mesure temporaire jusqu'au 31/12/2015	Remarque : le fichier enregistré par votre FLARM ou PDA est valable (*).
Championnat (Inter)Régional	Recevable uniquement en secours Mesure temporaire jusqu'au 31/12/2015	Déloggage à effectuer sous la supervision d'un membre de l'organisation. Remarque : vous pouvez fournir le fichier enregistré par votre FLARM ou PDA (*)
Championnat de France	Non recevable	Remarque : vous pouvez utiliser en enregistreur principal votre FLARM et en secours votre PDA (*)
NetCoupe	Non recevable	Le processus étant automatisé, aucune souplesse n'est possible. Remarque : vous pouvez utiliser le fichier enregistré par votre FLARM ou PDA (*)
OLC OLC League Championnat des Clubs	Non recevable	Le processus étant automatisé, aucune souplesse n'est possible.
Epreuve de Badge FAI Diamant, 750km et au-delà	Non recevable	-
Record de France	Non recevable	-
Record du Monde	Non recevable	-

(*) pour les motoplaneurs, l'option ENL reste obligatoire.

En complément, la FFVV a négocié la réalisation d'une commande groupée ouverte aux clubs affiliés permettant une réduction significative sur l'achat d'enregistreurs de vol homologués IGC de toute dernière génération. Ils apportent beaucoup plus de sécurité et de facilité d'utilisation : encombrement réduit, autonomie, déloggage très simple.

Le prix négocié est ainsi à comparer à celui de la réparation. Il n'y a pas de minimum de commande et tous les clubs affiliés à la FFVV peuvent en bénéficier.

La Commission sportive de la FFVV



Philippe de Péchy



FFVV - Commande groupée 2015/1
Enregistreurs de vol IGC Nano



Offre valable jusqu'au 15 juillet 2015

Association : _____

Email du référent de la commande : _____

Adresse de livraison : _____

Modèle	Prix unitaire TTC négocié	Nombre commandé	Total (Prix x Nombre)
LXNav Nano	345,00 €	---	--- €
LXNav Nano3	430,00 €	---	--- €
Frais de port (une unité d'envoi pour 1 à 6 enregistreurs commandés)	20,00 €	---	--- €
		Total	--- €

<http://lxnav.com/products/nano.html>

<http://lxnav.com/products/nano3.html>

Les tarifs indiqués incluent 20% de réduction.

Pour 1 à 6 enregistreurs commandés (tout modèle confondu), les frais de port sont de 20€. Pour 7 à 12 enregistreurs, ils sont de 40€. Pour 13 à 18 enregistreurs, 60€, etc.

Je joins un chèque de ___ € à l'ordre de la FFVV, à adresser à :

FFVV
- Commande Groupée Enregistreurs de Vol 2015/1 -
55 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Je m'engage au nom de l'association à ne pas revendre le matériel avant un an, sauf à un membre du club.

La FFVV passera commande auprès du fabricant dès que 20 enregistreurs seront commandés au global. A défaut la commande sera annulée.

Fait à _____, le _____

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____

**FFVV - Commande groupée 2015/2
Enregistreurs de vol IGC Colibri II**



Offre valable jusqu'au 15 juillet 2015

Association : _____

Email du référent de la commande : _____

Adresse de livraison : _____

Modèle	Prix unitaire TTC négocié	Nombre commandé	Total (Prix x Nombre)
LX Navigation Colibri II	360,00 €	---	--- €
Frais de port (une unité d'envoi pour 1 à 5 enregistreurs commandés)	20,00 €	---	--- €
		Total	--- €

<http://www.lxnavigation.com/colibri-2/>

Pour 1 à 5 enregistreurs commandés, les frais de port sont de 20€. Pour 6 à 10 enregistreurs, ils sont de 40€.

Je joins un chèque de ___ € à l'ordre de la FFVV, à adresser à :

FFVV
- Commande Groupée Enregistreurs de Vol 2015/2 -
55 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Je m'engage au nom de l'association à ne pas revendre le matériel avant un an, sauf à un membre du club.

La FFVV passera commande auprès du fabricant dès que 20 enregistreurs seront commandés au global. A défaut la commande sera annulée.

Fait à _____, le _____

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____